



Attentifs aux problématiques nationales (remises en cause des acquis sociaux, des missions de services publics, d'inégalité croissante de la redistribution des richesses, etc.), nous avons principalement la vocation de défendre en local l'ensemble des agents de La Réunion et de Mayotte, en bureau comme sur le terrain.

Pour accroître la visibilité des problématiques mahoraises

Nous militons pour la tenue annuelle d'un CSA à Mayotte. L'engagement d'agents de Mayotte parmi nous est le gage d'un suivi au quotidien.

Les problèmes d'insécurité nécessitent des réponses adaptées au contexte local. La sécurité des agents sur le terrain ou lors de leurs déplacements domicile-travail doit primer même s'il faut pour cela s'affranchir de règles nationales. La possibilité de binômes pour mener les enquêtes doit être envisagée lorsque la situation sur le terrain le nécessite ; une réflexion sur les règles du télétravail doit être menée pour les agents de bureau qui ne peuvent se rendre ponctuellement sur leur lieu de travail.

Pour les mêmes droits et une reconnaissance des spécificités du travail à La Réunion et à Mayotte

L'éloignement de nos établissements ne doit pas conduire à des restrictions de participation aux réunions de réseau ou d'accès aux formations nationales qui sont au cœur de nos métiers. Nous resterons vigilants à ce que les travaux et les postes soient suffisamment variés et attractifs pour garantir des carrières riches et ascendantes dans les deux établissements. Nous veillerons à ce que la Direction Interrégionale ne soit pas exclue des promotions quel que soit le grade.

Par ailleurs, les lignes directrices de gestion garantissent la priorité de retour pour les originaires lors des mobilités géographiques quand des postes sont disponibles. La multiplication des postes pourvus par la place de l'emploi public (PEP) ne doit pas remettre en cause ce principe lorsque des originaires sont en attente de retour. Pour les mobilités de « non-originares », l'information préalable autour des problématiques et de la situation des territoires doit être assurée afin d'éviter les déconvenues.

Pour une meilleure qualité de vie au travail

Nous militons pour le maintien des effectifs à La Réunion et son augmentation à Mayotte. Les vacances de postes actuelles pèsent sur les agents de certaines équipes, qui subissent des surcharges de travail. En cas de vacance de poste d'encadrant, le suivi et le pilotage au quotidien en pâtissent. Ces vacances de postes désorganisent les équipes et suscitent des inquiétudes, régulièrement remontées auprès de la direction lors des réunions de dialogue social.

Le télétravail est une possibilité d'organisation offerte aux agents. Il doit faire l'objet d'une réflexion collective afin de trouver le meilleur équilibre pour le bon fonctionnement des équipes. Le télétravail ne peut en aucun cas être imposé, et ne doit pas conduire à une diminution de la taille des locaux.

Pour un accompagnement des agents

Nos représentants conseillent au quotidien et accompagnent les agents qui le souhaitent vers la résolution de leurs problèmes (surcharge, conflits, mobilité, maladie, etc.). Nous sommes aussi à l'écoute des problématiques propres aux enquêteurs (limitation de la multi-enquête, visibilité sur le remboursement des frais kilométriques, le respect des droits à congé, plus grande transparence des temps comptés dans OPALE) et sommes vigilants sur la bonne application des droits. Par ailleurs, nous refusons toute communication uniquement descendante et infantilissante ; chaque projet impactant la vie professionnelle des agents doit faire l'objet d'une consultation des personnes concernées avant prise de décision.

Une présence dans les différentes instances locales et nationales

Nous agissons dans les instances de dialogue social locales : Comité social d'administration de service déconcentré, CHSCT où sont suivis les problèmes de condition de travail et des risques psycho-sociaux, et CDAS concernant l'action sociale. Nous agissons aussi au niveau national : Comité social d'administration de réseau qui concerne l'ensemble des agents de l'Insee, Comité social d'administration ministériel qui a permis de faire avancer la cause des frais kilométriques des enquêteurs, etc.

Notre implication syndicale locale et nationale est un atout. Nous serons toujours actifs pour faire reconnaître la spécificité domienne si elle se justifie ou au contraire pour revendiquer les mêmes droits (à la formation par exemple).

Chaque fois que nécessaire, nous nous définirons comme force de contestation et de propositions, quitte à instaurer un VRAI rapport de force, comme cela a été le cas lors de la négociation du Règlement Intérieur.

Pour toutes ces raisons et parce qu'ensemble on est plus fort, votez pour la liste SUD !

Les candidats de la liste SUD, pour les élections au CSA de Mayotte et de La Réunion :

MONTEIL	Christian	SES, Réunion
MUSSARD	Nathalie	Enquêtrice, Réunion
SUDIKI	Zainabou	SR, Mayotte
RAMALINGOM	Therese	SED, Réunion
DEHON	Bernard	SES, Réunion
SOIFI	Abayoussouf	Enquêteur, Mayotte
DAMOUR	Jocelyne	SAR, Réunion
THIBAUT	Pierre	SED, Réunion
DEBRAY	Pablo	SR, Mayotte
JONZO	Anne	SED, Réunion